

10 propositions contre l'injustice sociale

LOGEMENT DES JEUNES

Les jeunes, premières victimes de la crise du logement

- 95% des annonces dans les **grandes villes dépassent les plafonds** autorisés par l'encadrement des loyers
- Les **jeunes décohabitants** disposent d'un revenu médian de **939 euros par mois**
- **Près de 10 000 jeunes** accompagnés par les Missions Locales sont **sans hébergement ou hébergés dans des structures d'urgence**

AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DE PRODUCTION DES LOGEMENT ADAPTÉS

- Maintenir et développer une offre de **logements adaptés aux jeunes**, notamment par la production de petits logements sociaux accessibles
- Prendre en compte **les besoins spécifiques** de certains publics
- **Augmenter le nombre de places d'hébergement d'urgence et d'insertion** afin d'apporter des solutions aux jeunes en situation de vulnérabilité

ASSURER DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR LES JEUNES

- **Augmenter le montant de l'allocation CEJ** en y intégrant un forfait logement et en allongeant sa durée
- **Élargir et stabiliser les aides au logement** pour les jeunes actifs de moins de 25 ans
- **Élargir les critères d'éligibilité à la garantie Visale**
- **Consolider les politiques publiques** garantissant un marché du logement accessible, comme **l'encadrement des loyers**

RENFORCER LES MOYENS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Sécuriser le modèle économique** des structures qui accompagnent les jeunes
- **Sécuriser le financement de la gestion locative sociale** en résidences sociales et du **projet socio-éducatif en résidences habitat jeunes** pour proposer un accompagnement adapté au projet de chaque jeune
- **Garantir un droit opposable à l'accompagnement jeune majeur jusqu'à 25 ans pour tous.les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance**

**Consultez le
communiqué de presse
et nos recommandations**